

IMMOBILIER SUISSE ET CLIENTS ÉTRANGERS

**Comment évolue le marché résidentiel de prestige : arc lémanique, montagne, stations ?
Quelles nouvelles solutions d'acquisition mettre en place pour les clients étrangers ?**

Sponsor



photo prêtée par Elitim

8.45 |

9.00 | **LORENZO PEDRAZZINI**, Administrateur-délégué, Colliers AMI (Suisse) SA, Genève & co-auteur, «Le prix des immeubles – 10 cas pratiques + 1», 2^e édition, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 2008

9.45 | **RÉGIS VON ARX**, Directeur, Elitim Propriétés d'exception, Lausanne

10.15 | **ANDRÉ GUINNARD**, Président, Guinnard Immobilier & Tourisme, Verbier

10.45 |

11.15 | **FRÉDÉRIC JUNOD**, Senior Economist, Economic Research, Crédit Suisse, Zurich

11.45 | **LAURENT BESSO**, Notaire, Etude De Preux, Besso, & Schmidt, Lausanne

12.45 |

14.15 | **LORENZO PIAGET**, Associé, Piaget & Associés, Lausanne et Genève
THIERRY DE MITRI, Expert fiscal diplômé, De Mitri Conseils, Lausanne et Genève

15.15 | **PIERRE CONDAMIN-GERBIER**, Associé-Gérant, Reyl & Cie, Genève

16.15 | **PAOLO PANICO**, Président, Private Trustees SA, Genève

16.45 |

Accueil et enregistrement

Une Suisse finalement bon marché ?

Comparaison des prix de l'immobilier haut de gamme au niveau international

Catégories de motifs d'acquisition (raisons fiscales, facteurs psychologiques ou démographiques, ...)

Tendances du marché des résidences de prestige sur l'arc lémanique

Offre : comment faire face à la pénurie d'objets ?
Demande : quels sont les profils et les attentes des acheteurs ?

Prix : quelle orientation dans ce marché tendu ?
Présentation de quelques objets types du marché
Présentation du "business model" Elitim

Les investissements de prestige en montagne

Pause-café

Les tendances nationales et régionales

Comparaison des grandes stations touristiques suisses : où se trouve le plus grand potentiel ?

Où va la clientèle internationale fortunée ?
Les mégaprojets

Nouvelles solutions pour l'acquisition d'un bien immobilier par des étrangers en Suisse

Placement dans l'immobilier
Immobilier à usage propre: domicile ou logement

de vacances
Véhicules d'acquisition : nouvelles solutions

Déjeuner

Comment optimiser la fiscalité immobilière en Suisse ?

Le forfait et la propriété immobilière
Le résident au régime fiscal ordinaire: planification fiscale

La fiscalité de la résidence secondaire en Suisse: droit et pratique
Cas pratiques

Quelles solutions fiscales optimales et transparentes mettre en place pour les clients français et anglais ?

Quelles solutions fiscales optimales et transparentes mettre en place pour les clients italiens ?

Fin de la conférence

Genève - mercredi 23 avril 2008

LIEU DE LA CONFÉRENCE

Four Seasons Hotel des Bergues
Quai des Bergues 33
1201 Genève
T + 41 22 908 70 00

Academy & Finance SA
16, rue Maunoir
PO Box 6069
1211 Geneva 6
Tél: +41 (0) 22 849 0111
Fax: +41 (0) 22 849 0110
Email: info@academyfinance.ch
www.academyfinance.ch

INFORMATIONS PRATIQUES

Renseignements et inscriptions :

par tél : +41 22 849 01 11
par fax : +41 22 849 01 10
par e-mail : info@academyfinance.ch
par courrier : Academy & Finance SA,
CP 6069, 16, rue Maunoir
CH-1211 Genève 6

Prix HT (+TVA : 7,6%) 980 CHF 595 €
Les prix comprennent le déjeuner, les rafraîchissements et les documents remis pendant la conférence.

Tarifs dégressifs :
2^{ème} inscrit -10% 3^{ème} inscrit -15%

Inscription

Dès réception de votre inscription, nous vous ferons parvenir une facture.

Paiement

Dès réception de votre inscription, vous recevrez une facture. **Votre inscription doit être garantie par un numéro de carte de crédit. Le paiement doit être effectué par virement avant la conférence. Si le paiement n'est pas reçu à cette date, nous effectuerons le paiement par carte de crédit.**

Le virement est à effectuer à l'ordre d'Academy & Finance SA, compte bancaire UBS Genève : compte en CHF 240/325.206.01H ; compte en € 240/325.206.02G avec la mention du numéro de facture.

Annulation

Les frais d'annulation sont d'un montant de 20 % du prix d'inscription si la demande d'annulation est reçue plus de 15 jours avant la conférence. Ils seront de 50% du montant facturé en cas d'annulation entre 15 et 2 jours avant la conférence. En revanche, si l'annulation parvient moins de 48 heures avant le début de la conférence, la totalité de l'inscription restera due. Pour être prise en compte, toute annulation doit être formulée par écrit (courrier ou télécopie) avant la conférence. Si l'annulation n'est pas reçue par courrier ou par fax avant la conférence, le montant total de l'inscription sera dû. Un remplacement est admis à tout moment. Il doit être communiqué par écrit avant la conférence.

Remplacement

Un remplacement est admis à tout moment. Il doit être communiqué par écrit avant la conférence.

BULLETIN D'INSCRIPTION

OUI, je m'inscris à la conférence «Immobilier suisse et clients étrangers» le 23 avril 2008

Pour plus de confort, inscrivez-vous par téléphone au +41 22 849 01 11.

Nom et prénom.....

Fonction

Société

Adresse

Code postal Ville

Tél..... Fax.....

E-mail

Oui, je désire recevoir vos programmes par e-mail

Je garantis mon inscription par carte de crédit pour la somme de CHF _____

Mastercard VISA AMEX Carte professionnelle Carte personnelle

N° de carte: _____ / _____ / _____ / _____ Date d'expiration : ____ / ____

Nom du détenteur de la carte

Adresse du détenteur de la carte AMEX

Date Signature.....

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.